

Maintenir le Centre d'information et d'Orientation à Epinay-sur-Seine

Vœu présenté par Catherine Chevauché et adopté à l'unanimité du Conseil Municipal le 9/6/2023

Vu le code général des collectivités territoriales, en application des dispositions de l'article L. 2121-29 (alinéa IV), le conseil municipal émet des vœux sur tous les objets d'intérêt local.

Le centre d'information et d'orientation est un service de l'éducation nationale dont le rôle consiste à accueillir tout public et en priorité des jeunes scolarisés et leur famille pour les informer sur les études, les formations professionnelles, les qualifications et les professions.

Le CIO prodigue des conseils individuels, observe et analyse les transformations du système éducatif pour produire des documents de synthèse à destination des équipes éducatives et des élèves. Le CIO anime également des échanges et réflexions entre les partenaires du système éducatif.

Le CIO d'Epinay-sur-Seine accueille non seulement les jeunes scolarisés d'**Epinay mais aussi ceux de Villetaneuse**. Il propose également une **aide administrative et un accompagnement** pour environ 200 élèves âgés de 11 à 18 ans, par an, non ou peu francophones, qui commencent leur scolarité en France, de façon à identifier la classe à laquelle les rattacher.

Le CIO contribue à la **prévention du décrochage scolaire** avec les autres dispositifs de l'éducation nationale (Plate-forme de suivi et d'appui aux décrocheurs, mission de lutte contre le décrochage scolaire) en lien avec les structures en charge des politiques envers la jeunesse (Mission intercommunale des jeunes, Point d'information jeunesse, Jeunesse Feu vert, etc.).

Le CIO d'Epinay, c'est **8 emplois** : des psychologues et des personnels administratifs qui soutiennent nos enfants d'Epinay et de Villetaneuse.

Depuis plus de 30 ans, le CIO est hébergé dans des locaux appartenant à la ville via un bail signé avec le rectorat, au **7bis avenue de la République**, non loin de l'arrêt Rose Bertin. C'est facile d'accès pour les habitants d'Epinay-sur-Seine par le tram en venant d'Orgemont ou des Presles et à pied par les enfants du centre-ville. Le bail prend fin pour **non renouvellement** et les employés vont devoir quitter les lieux en juillet 2023.

D'autre part, Epinay-sur-Seine est labellisé **Cité Éducative** et reçoit de l'Etat plus de 1 million d'euros sur 3 ans pour mettre en œuvre un programme dont l'un des axes est de "favoriser la **fluidité des parcours éducatifs**".

"Préserver les services publics", **"Investir pour la réussite de nos enfants"** et **"Être au côté des jeunes"** comptent parmi les axes prioritaires du projet municipal.

Pour être cohérent avec le projet municipal et les actions déjà menées, pour préserver l'ensemble des services publics aux enfants d'Epinay-sur-Seine, « le conseil municipal décide de :Conserver un service de Centre d'information et d'orientation dans sa ville pour le bénéfice de l'avenir de ses enfants, et pour ce faire, de mobiliser tous les leviers possibles afin d'identifier un lieu d'accueil, en accord avec le rectorat, pour ne pas laisser CIO d'Épinay-sur-Seine s'installer au Carrefour Pleyel à Saint-Denis. »